

Act4nature international

Guide pour dépôt d'engagements pour le 2 mai 2023

Comité de Pilotage (COFIL)

Relit les engagements

Valide le caractère SMART

Secrétariat

Guide les entreprises dans la
préparation de leurs
engagements individuels

Organise les réunions de
COFIL, les processus de
relecture et de *reporting*

Entreprises engagées

Adoptent les
engagements communs

Prennent puis mettent en
œuvre des engagements
individuels SMART

Réalisent un *reporting*
périodique

**Dispositif ouvert à toutes les entreprises
indépendamment du niveau de maturité**

Le CEO signe :

- Des engagements individuels **SMART**
- Les 10 engagements communs de act4nature



Lancement d'act4nature en 2018

Les 10 engagements communs

- 1 Intégrer la biodiversité dans notre stratégie d'entreprise en se fondant sur les connaissances scientifiques disponibles.
- 2 Dialoguer avec l'ensemble de nos parties prenantes sur leurs attentes, nos impacts, nos actions et nos progrès.
- 3 Évaluer les différentes composantes de la biodiversité qui nous concernent par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès, et, lorsque c'est pertinent pour la prise de décision, évaluer économiquement nos impacts et notre dépendance au bon fonctionnement des écosystèmes.
- 4 Promouvoir l'intégration progressive de la biodiversité dans les décisions tout au long de nos chaînes de valeur, de la production des matières premières naturelles jusqu'à la fin de vie des produits après usage par les consommateurs.
- 5 Éviter en premier lieu, réduire et en dernier lieu compenser nos impacts, en visant au cas par cas au moins une absence de perte nette, voire un gain net de biodiversité, dans nos activités et zones géographiques d'influence, et en prenant en compte les besoins d'adaptation des écosystèmes au changement climatique.
- 6 Développer en priorité des Solutions Fondées sur la nature, en nous assurant que leur mise en œuvre est conduite de façon scientifiquement fondée et bénéfique pour la biodiversité, notamment en promouvant une certaine variété dans ces solutions.
- 7 Intégrer la biodiversité dans notre dialogue avec les pouvoirs publics, de manière à appuyer la prise en compte de cet enjeu dans les politiques publiques ; lorsque nous y sommes invités, contribuer aux stratégies nationales pour la biodiversité des pays dans lesquels nous intervenons.
- 8 Sensibiliser et former nos collaborateurs à la biodiversité et à sa relation avec leurs métiers ; promouvoir et encourager leurs initiatives en faveur de la nature et accorder une reconnaissance à ces actions et pratiques.
- 9 Mobiliser les ressources et établir les partenariats appropriés pour soutenir nos actions concrètes et en assurer le suivi.
- 10 Rendre compte publiquement de la mise en œuvre de ces engagements et de nos engagements individuels détaillés ci-après.

- **Spécifique** : ensemble d'actions pouvant être de natures diverses et avoir des liens directs et indirects avec la biodiversité.
- **Mesurable** : il est possible d'en suivre la mise en œuvre effective par des indicateurs d'impacts directs et indirects, de risques et de progrès ; il est également possible d'en identifier, suivre et évaluer les effets sur l'état de la biodiversité et sur l'évolution des comportements d'acteurs.
- **Additionnel** : qui va au-delà du simple respect de la législation et de la réglementation, mais aussi peut être additionnel par rapport à la politique passée et actuelle de l'entreprise. Qui conduit à des effets positifs, significatifs, matériels, directs ou indirects, sur la biodiversité sans effets négatifs.
- **Réaliste** : en cohérence avec l'ensemble des activités de l'entreprise signataire, que ce soit en termes d'évitement, réduction des impacts négatifs ou de mesures favorables à la biodiversité. Les objectifs des actions sont définis de façon proportionnée à la taille, aux moyens et aux activités de l'entreprise.
- **Temporellement encadré** : les objectifs et les actions prévues évoluent et s'intègrent dans une ambition progressive, afin d'améliorer la performance écologique de l'entreprise. C'est un véritable programme, ayant une durée explicite et des dates de mise en œuvre.

Pourquoi s'engager?

- Un **dispositif accessible** (pas de jugement sur le niveau de maturité et approche itérative)
- Un **cadre pour multiplier les actions et réduire l'empreinte** grâce à des indicateurs et des cibles choisis par l'entreprise
- Une façon d'**intégrer la biodiversité dans les process et dans les décisions**
- Un appui à la construction et mise en œuvre d'une **stratégie environnementale crédible**
- Un moyen d'**engager toute l'entreprise** (CEO et toutes les équipes) et ses parties prenantes
- Un **lieu de dialogue constructif** avec d'autres entreprises et des partenaires experts
- Un appui au **dialogue avec la communauté financière**

- 1) Envoyez vos engagements à engagement@act4nature.com pour le **2 mai 2023** selon le format suivant :
 - 2500 caractères maximum (avec espaces). Inspirez-vous des engagements pris par d'autres entreprises **ICI**
 - Formuler des engagements individuels **SMART**
 - Présenter les enseignements d'une **analyse de matérialité** pour expliquer la cohérence des engagements
 - Principe du **comply or explain** : sauf explication, chaque engagement commun devrait être couvert pour au moins un engagement individuel
- 2) Prévoyez de pouvoir **échanger avec les partenaires** autour de vos engagements puis de les **mettre à jour**
- 3) Une fois validés en COPIL, prévoyez de faire **signer par votre CEO** les engagements communs et vos engagements individuels
 - Participation au financement du dispositif : **3k€ HT** pour un premier engagement

- 1) Envoyer vos engagements à engagement@act4nature.com pour le **2 mai 2023** selon le format suivant :
 - 2500 caractères maximum (avec espaces). Inspirez-vous des engagements pris par d'autres entreprises [ICI](#)
 - Formuler des engagements individuels **SMART**
 - Présenter les enseignements d'une **analyse de matérialité** pour expliquer la cohérence des engagements
 - Principe du **comply or explain** : sauf explication, chaque engagement commun devrait être couvert pour au moins un engagement individuel
 - Présenter **l'articulation/la progression** par rapport aux engagements précédents
- 2) Prévoyez de pouvoir **échanger avec les partenaires** autour de vos engagements puis de les **mettre à jour**
- 3) Une fois validés en COPIL, prévoyez de faire **signer par votre CEO** les engagements communs et vos engagements individuels
 - Participation au financement du dispositif : **2k€ HT** pour un renouvellement

MERCI

engagement@act4nature.com

<https://www.act4nature.com/>